



FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER

**Prix 2010**

MEILLEUR ÉTUDIANT JURISTE D'AFFAIRES

**Les Echos**  
LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

## Un bref historique du Prix

Le Prix a été créé en 1989. Deux idées furent à l'origine de cette initiative du cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP : d'une part, un souhait d'établir une communication entre les praticiens du droit et les étudiants, d'autre part, la volonté de créer une compétition inter-universitaire à l'échelon national.

L'idée d'un Prix ouvert à tous les étudiants des facultés de droit et d'écoles de France décerné par un jury représentatif des différentes professions du droit (professeurs, juristes d'entreprise et avocats) s'est imposée.

Les premiers contacts ont été pris avec les responsables de certaines universités et le premier Prix a eu lieu en décembre 1989.

Le cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP s'est associé avec le quotidien *Les Echos* en 1992. Cette association a renforcé l'image du Prix. Il trouvait ainsi une reconnaissance dans le monde des affaires, étroitement lié aujourd'hui au monde juridique.

Cette reconnaissance du monde des affaires est allée de pair avec une reconnaissance croissante dans le milieu universitaire.

Le nombre de candidatures augmente chaque année, nous parvenant d'universités et d'écoles toujours plus nombreuses. Des professeurs responsables de diplôme de troisième cycle prennent contact avec nous pour en savoir plus et nous recommander leurs meilleurs éléments.

## Le déroulement des épreuves

Les organisateurs du Prix retiennent douze candidats parmi ceux qui ont envoyé leur dossier.

Le règlement du concours prévoit deux épreuves. La première épreuve est précédée d'un petit déjeuner au cours duquel les membres du jury et les étudiants ont l'occasion de faire connaissance.

Elle se déroule au cours de la matinée. Six équipes de deux personnes sont constituées. Il est proposé à chaque équipe une affaire fictive opposant deux parties, lesquelles doivent exposer leurs positions et en débattre.

Six étudiants sont ainsi sélectionnés pour participer à la seconde épreuve.

La seconde épreuve se déroule au cours de l'après-midi. Chaque candidat est interrogé par le jury. Au cours de cet entretien, il est posé au candidat, indifféremment, des questions de culture générale ou de culture juridique. L'objet de ces questions est de permettre au jury d'apprécier non seulement les connaissances et l'esprit juridique du candidat, mais surtout sa personnalité et ses qualités humaines. Le candidat peut être interrogé soit en français, soit en anglais.

Le jury se réunit après l'audition du sixième candidat pour choisir trois lauréats.

L'annonce des résultats et la remise des Prix a lieu au cours d'une soirée en présence des membres du jury, des douze étudiants sélectionnés et de nombreux autres invités.

## PRÉSIDENTS DES JURYS

- |      |  |
|------|--|
| 1989 | <b>Philippe Bouriez</b><br>Président du Groupe Cora<br>Révillon Editions Mondiales   |
| 1990 | <b>Jean Deflassieux</b><br>Président Honoraire du<br>Crédit Lyonnais<br>Président de la Banque des<br>Echanges Internationaux      |
| 1991 | <b>Yvette Chassagne</b><br>Présidente Honoraire de<br>l'U.A.P.   |
| 1992 | <b>Thierry Jacquillat</b><br>Directeur général du<br>Groupe Pernod Ricard  |
| 1993 | <b>Maurice Herzog</b><br>Ancien Ministre<br>Conseiller du Président<br>du Groupe Schneider<br>Président du Groupe Triton<br>France |
| 1994 | <b>Ernest-Antoine Seillière</b><br>Président-Directeur<br>général de la C.G.I.P.<br>Vice-Président du C.N.P.F.                     |
| 1995 | <b>Michel Freyche</b><br>Président Honoraire de la<br>B.F.C.E.<br>Président de l'A.F.B.<br>Vice-Président du C.N.P.F.              |
| 1996 | <b>Jacques Toubon</b><br>Garde des Sceaux, Ministre<br>de la Justice   |
| 1997 | <b>Guy Canivet</b><br>Premier Président de la<br>Cour d'appel de Paris   |



1998	<b>Yves Mouriès</b> Président-Directeur général de la société Aigle
1999	<b>Louis Gallois</b> Président de la SNCF
2000	<b>Jean-Marie Dru</b> Président International de TBWA Worldwide
2001	<b>Martin Vial</b> Président de La Poste
2002	<b>Claude Bébéar</b> Président du Conseil de surveillance du Groupe AXA
2003	<b>Dominique Perben</b> Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
2004	<b>Daniel Lebègue</b> Président de l'Institut Français des Administrateurs Ancien Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations
2005	<b>Daniel Bouton</b> Président-Directeur général de la Société Générale
2006	<b>Franck Riboud</b> Président-Directeur général du Groupe Danone
2008	<b>Martin Bouygues</b> Président-Directeur général de Bouygues
2009	<b>Jean-François Cirelli</b> Vice-Président et Directeur général délégué de GDF Suez

## Le profil des candidats

Ce Prix décerné chaque année sur concours, depuis 1989, est ouvert aux meilleurs étudiants des facultés de droit et d'écoles de France qui se sont préparés à une carrière d'avocat d'affaires.

Le but de ce concours est d'attribuer un prix à des étudiants qui sont non seulement de bons juristes, mais également des personnes de caractère, dotées d'un esprit d'entreprise et capables d'exposer clairement leurs idées.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s :

- soit titulaires d'un M1 de droit complété par un cursus dans une grande école française et/ou dans une université étrangère
- soit titulaires ou inscrit(e)s dans un troisième cycle de droit
- et ayant une bonne maîtrise (écrite et orale) de la langue anglaise

## Les prix

Les lauréats se voient attribuer les prix suivants :

**1er prix** : 8 000 €, une collaboration\* ou un stage rémunéré\*\* au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris (au choix du lauréat), et un abonnement d'un an au quotidien *Les Echos*.

**2ème prix** : 4 000 €, une collaboration\* ou un stage rémunéré\*\* au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris (au choix du lauréat), et un abonnement d'un an au quotidien *Les Echos*.

**3ème prix** : 2 000 €, une collaboration\* ou un stage rémunéré\*\* au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris (au choix du lauréat), et un abonnement d'un an au quotidien *Les Echos*.

\*sous réserve de remplir les conditions pour être avocat en France et dans un délai de 18 mois à compter du jour de remise du prix.

\*\*stage de 6 mois pour le 1er prix et de 3 mois pour le 2ème et le 3ème prix.

## Le jury

Le jury est composé de deux professeurs d'universités, de quatre juristes d'entreprise, de trois avocats et d'un membre de la rédaction des *Echos*. Il est présidé par une éminente personnalité.

Cette composition donne l'occasion à des hommes et femmes de terrain de renforcer leurs liens avec le monde universitaire et d'informer les étudiants des possibilités de carrières dans le secteur privé.

## Contact

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec **Florence Henriet / Andy Kind**

T +33 1 44 56 44 56  
E [florence.henriet@freshfields.com](mailto:florence.henriet@freshfields.com)  
E [andy.kind@freshfields.com](mailto:andy.kind@freshfields.com)



